



2ème Rallye régional DAME DE CHAMBRILLE

MODERNE-VHC-VHRS

8 et 9 Avril 2023

Permis d'organisation LIGUE n°03-2023 -
FFSA n°52 du 06/01/23



FEDERATION FRANCAISE DU SPORT AUTOMOBILE
Ligue du Sport Automobile Nouvelle Aquitaine Nord

DECISION N°2 DU COLLEGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

Suite à la sortie de route du concurrent n° 31 dans l'ES 1 -le concurrents n° 25 ayant été stoppé :
le Collège décide, après étude des temps et en application de l'article 7.5.16 de la réglementation 2023 des rallyes d'appliquer le temps forfaitaires provisoire de ;

5 minutes 03 0

LE PRESIDENT DU COLLEGE

Jean Paul BONNAUD

LES MEMBRES DU COLLEGE

Michèle MEYER

Gilles CHABERNAUD